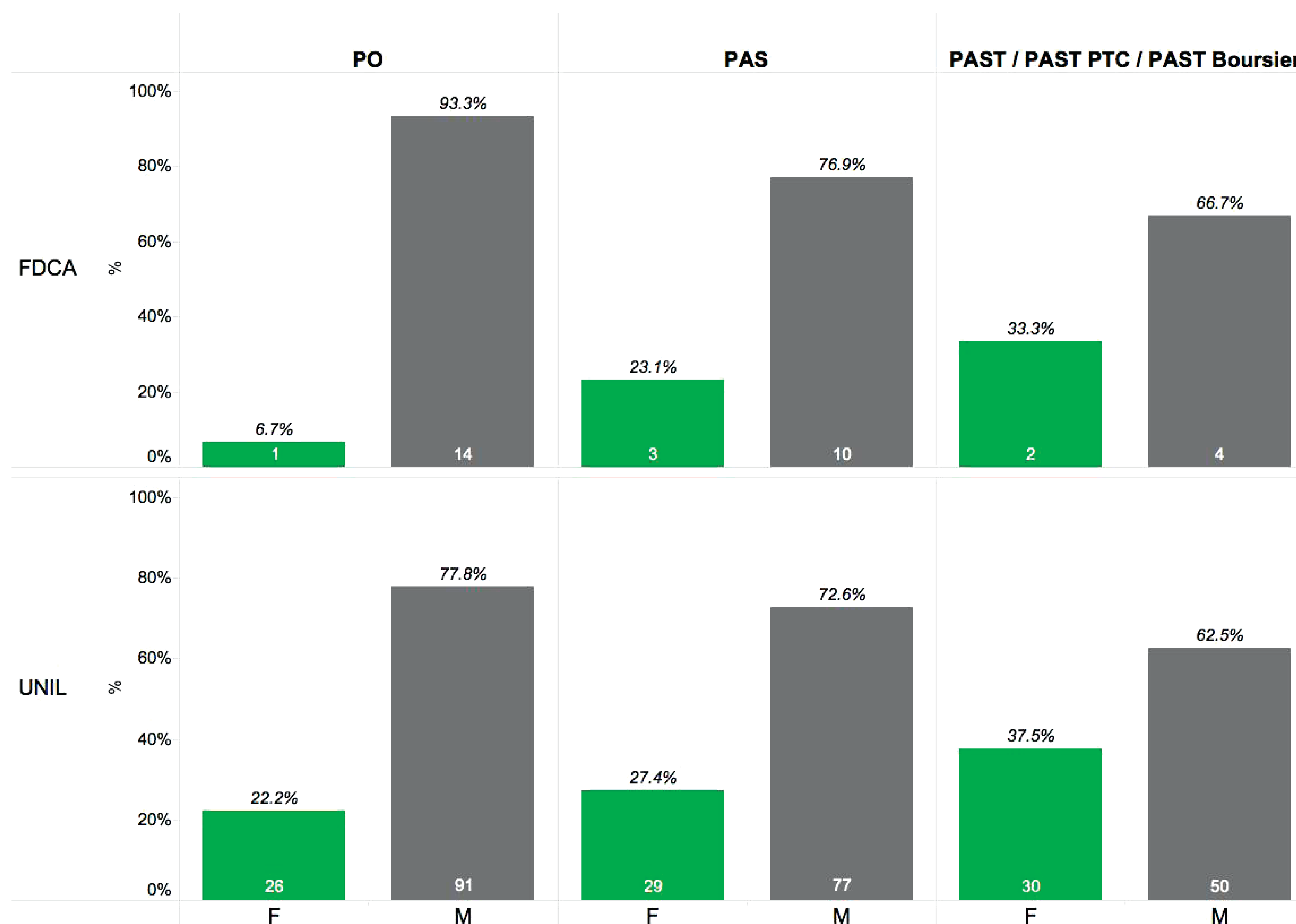


Plan d'action élaboré par la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration dans le cadre du projet « Vision 50/50 » initié par la Direction de l'UNIL

Mesure proposée par la FDCA :

augmenter le nombre de mises au concours de postes professoraux permettant de recruter des PAST-PTC



Recrutements de 2010 à 2015 par la FDCA en comparaison de l'UNIL (y compris la FDCA), selon le genre et le statut.

Quelles informations extraire de ces tableaux en regard des objectifs du projet « Vision 50/50 » ?

- Concernant la FDCA : plus le statut professoral est élevé (plus particulièrement les professeurs ordinaires), moins les femmes sont recrutées.
- En comparaison de l'UNIL : cette tendance s'observe pour l'ensemble des données de l'UNIL, mais se trouve renforcée au sein de la FDCA.

Quels enseignements peut-on tirer en regard du projet « Vision 50/50 » ?

- De manière optimiste : on peut considérer que la mise au concours au niveau PAST-PTC laisse davantage de possibilités à des femmes d'être recrutées.
- En chiffres absolus, le nombre de recrutements au niveau PAST-PTC reste faible entre 2010 et 2015 : 6 recrutements sur 34 postes professoraux pourvus. La mesure proposée peut donc être étendue.
- De manière moins optimiste : le recrutement au niveau PAST-PTC pourrait renforcer une tendance existante qui consiste à privilégier les candidatures masculines pour les postes de PO.

Comment conserver les avantages de cette mesure en diminuant les effets pervers ?

- Conserver la mesure tout en envisageant systématiquement une stabilisation au niveau PO.